

# **Précis de l'abolition de l'esclavage dans les colonies anglaises**

**Frédéric Victor Charles  
Chassériau**

[Frédéric-Victor-Charles Chassériau](#)

## **Précis de l'abolition de l'esclavage dans les colonies anglaises**

Imprimerie Royale, 1840.

## AVANT-PROPOS.

Le département de la marine n'a pas cessé de suivre attentivement les diverses phases de l'émancipation des esclaves dans les possessions britanniques. L'accomplissement de cette grande mesure a donné lieu à d'immenses publications, successivement ordonnées par la Chambre des communes. Le département de la marine ne devait pas se borner à chercher, dans ces documents officiels, des enseignements sur la marche et les effets de l'abolition de l'esclavage dans les colonies anglaises. Il a dû mettre les mêmes éléments d'observation et d'étude à la portée des Chambres, de la presse et de tous ceux qui veulent, en France, approfondir cette question si grave.

Tel est l'objet du travail que le département de la marine livre à l'attention publique.

Ce travail présentait plus d'un genre de difficultés. Le moindre, assurément, n'était pas de resserrer dans un cadre méthodique la masse des documents successivement publiés sur une mesure dont l'exécution se poursuit depuis bientôt une vingtaine d'années.

Afin d'atteindre ce but, on s'est alternativement servi de la traduction analytique, partielle ou intégrale en variant ces diverses méthodes selon le degré d'importance des faits et des documents.

Indépendamment de l'*Introduction*, qui retrace rapidement les mesures et rappelle les principaux actes par lesquels l'Angleterre a préludé à l'abolition de l'esclavage, ce volume se partage en trois parties distinctes.

La *première partie*, qui commence par l'acte d'abolition de l'esclavage, reproduit ensuite, en leur conservant leur caractère d'authenticité, l'ensemble et l'esprit des instructions et des ordres donnés par la métropole pour assurer l'exécution de cet acte dans les diverses colonies.

La *seconde partie* présente le précis historique de l'exécution de l'abolition de l'esclavage dans les principales possessions. L'application locale de

l'acte, en donnant lieu à une foule de dispositions réglementaires, a multiplié les documents au point qu'ils échappent à l'analyse, et ne se prêtent plus qu'à la forme d'un récit.

Mais, à défaut du caractère d'authenticité, qu'il n'était possible de conserver qu'aux ordres généraux de la métropole, les précis historiques de l'application de l'acte d'abolition aux principales colonies, en renvoyant toujours scrupuleusement au texte pour appeler la vérification de tous les faits de quelque importance, s'offrent du moins avec la garantie d'une grande fidélité.

La Jamaïque et Antigue aux Antilles, la Guyane sur le continent américain et l'île Maurice placée au milieu de la mer des Indes comme en point intermédiaire entre l'Afrique et l'Asie, semblent devoir suffire, soit pour éclairer sur les effets généraux de l'émancipation, soit pour faire pressentir les effets particuliers que cette mesure pourrait avoir à l'égard de ceux de nos établissements qui présentent quelque analogie avec ces diverses possessions de l'Angleterre.

Enfin, la *troisième partie* reproduit intégralement et dans leur ordre chronologique, les principaux actes rendus par la métropole et les législatures coloniales, pour mieux faire ressortir les modifications les plus essentielles qu'a subies l'acte d'abolition dans ses applications aux diverses localités.

Tel est le plan par lequel on s'est efforcé de concentrer, dans un cadre méthodique, les principales circonstances et les plus significatifs résultats d'une mesure dont l'exemple, quel qu'il soit, ne devait pas être perdu pour la France.

Une regrettable lacune<sup>[1]</sup> dans les volumineux documents qui forment les éléments de cette publication, et l'absence de relations complètes sur les premiers effets du travail libre, commandaient de ne pas franchir la période de l'apprentissage, expirée le 1<sup>er</sup> août 1838.

Plus tard, s'il y a lieu, un second volume, en complétant le tableau général de l'émancipation dans les possessions britanniques, indiquera les effets de

cette mesure sur l'état social et sur le système économique des établissements dont l'esclavage fut si longtemps la base fondamentale.

# TABLE DES MATIÈRES

---

|                                                                                                                                                        | Pages. |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <u>Introduction</u> .....                                                                                                                              | i      |
| <br><b>PREMIÈRE PARTIE.</b>                                                                                                                            |        |
| <u>Acte d'abolition de l'esclavage dans les colonies anglaises</u> .....                                                                               | 3      |
| <u>Résumé des ordres généraux transmis, pour l'exécution de cet acte, par le secrétaire d'État des colonies</u> .....                                  | 42     |
| <br><b>DEUXIÈME PARTIE.</b>                                                                                                                            |        |
| <u>Précis de l'application et des effets de l'acte d'abolition de l'esclavage à la Jamaïque, à Antique, à la Guyane et à Maurice</u> .....             | 79     |
| <br><b>TROISIÈME PARTIE.</b>                                                                                                                           |        |
| <u>Principaux actes rendus par la métropole, ainsi que par les législatures ou conseil de la Jamaïque, d'Antique, de la Guyane et de Maurice</u> ..... | 147    |
| <u>Table chronologique des actes contenus dans ce volume</u> .....                                                                                     | 341    |

---

1. ↑ La partie IV (2), 1837, des *Documents parlementaires*.